Sillingy
HAUTE-SAVOIE

CENTRE DE LOISIRS 3/10 ANS

PROJET PÉDAGOGIQUE

360 Route des écoles, 74330 Sillingy

04 50 45 46 09

06 73 74 50 39

animation@sillingy.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. Descriptif de l'accueil de loisirs :
   - Présentation,
   - Public,
   - Les locaux,
   - Encadrement.

2. Fonctionnement :
   - Objectifs Educatifs,
   - Objectifs Pédagogiques,
   - Moyens mis en place pour atteindre les objectifs.
   - Le plan mercredi

3. Organisation de la journée :
   - Journée Type,
   - L'accueil,
   - Les activités,
   - Les repas,
   - Le temps calme,
   - Le temps libre,
   - Les réunions,
   - Veillées et nuitées

4. Les Sorties

5. Hygiène et santé :
   - Alimentation,
   - Dossier médicaux et soins,
   - Sécurité des enfants.

6. Rôle de chacun :
   - La direction,
   - Les animateurs,
   - Les parents.

ANNEXES

Introduction

« Un projet pédagogique, pour quoi faire ?»

Le projet pédagogique n'est pas un énième document, ni une sorte de texte imbuvable et purement administratif… Il est conçu et réalisé par une équipe d'animation qui a réfléchi à ses intentions pédagogiques, aux valeurs qu'elle souhaitait transmettre aux jeunes. Ainsi, les animateurs ont priorisé leurs objectifs et les ont ensuite déclinés en actions. Parce qu'avoir une multitude d'objectifs est vain si l'on ne s'en donne pas les moyens de les atteindre.

Un projet pédagogique est donc le socle de base d'une équipe, le fil conducteur des animateurs pour ne pas oublier notre destination : le bien-être et l'épanouissement du public accueilli.

Ce document sert de racine à l'accueil de loisirs où chaque acteur a sa place sur les branches de l'arbre : les élus, les partenaires institutionnels, les animateurs et bien sur les enfants et leurs parents.

C'est un guide si l'on se perd mais c'est aussi un outil de travail et de réflexion permanente qui le rendra modulable et évolutif en fonction des projets, des attentes et des envies de chacun.

C'est aussi un contrat de confiance entre les familles et les professionnels qui vous permet de connaître la manière dont nous souhaitons accueillir votre enfant.

C'est un outil de formation qui permet de donner du sens à nos actions et de nous remettre en question.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture…

1) DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS :

Présentation :

La commune de Sillingy est située au nord de l'agglomération d'Annecy à 10 km du Chef-Lieu du département, dans le canton d'Annecy Nord-Ouest. Sillingy est une commune rurale péri-urbaine de 11 hameaux qui accueille plus de 5300 habitants en 2018. Cette population s'accroît régulièrement. Située près des axes en direction d'Annecy et de Genève, c'est une commune attractive d'un point de vue professionnel qui garde sa part de ruralité.

Sillingy compte 3 écoles et 1 collège. Le service jeunesse fait partie du service jeunesse-animation de la mairie de Sillingy, lui-même rattaché à la Direction de l'Enfance et de la Vie Associative.

Sillingy est membre de la Communauté de Communes Fier et Usses (CCFU) qui compte 7 communes.

Caractéristiques de la population (données 2015) :

- Caractéristiques professionnelles :

82.2% de la population est active dont 6.5% de chômeurs- :

16.1% travaillent sur Sillingy, 70% travaillent en Haute-Savoie,

14.9% hors Haute Savoie dont 10% en Suisse.

19.5% des actifs travaillent à temps partiel.

- Caractéristiques de la famille

22.4% de la population entre 0 et 14 ans

63% de la population a entre 15 et 59 ans

14.9% de la population à plus de 60 ans

716 couples avec enfants et 151 familles monoparentales sont comptés.

- La commune est découpée en 10 hameaux :
  - Le chef-lieu : lieu où la majorité des logements collectifs sociaux se trouvent ainsi que les différents services : commerces, médecin, kinésithérapeute, coiffeur….
  - La Combe
  - Chaumontet
  - Quincy
  - Seysolaz
  - La petite Balme
  - Bromines
  - Luzy/Arzy
  - Geneva
  - Sublessy

- La commune possède plus 5000 habitants et possède un grand nombre de services :
  - 3 écoles
  - Banques
  - Commerces
  - Gymnase
  - Halle des sports
  - Stade de foot.

- Les structures d'accueil (périscolaire et extra-scolaire) peuvent bénéficier de ces infrastructures :
  - L'école maternelle de Sillingy est constituée de 5 classes pour 138 élèves, d'une salle d'évolution, d'un préau, d'une salle de sieste, une salle périscolaire avec son atelier et de 2 cours (en béton et en herbe) avec un espace de jeux.
  - L'école élémentaire est constituée de 8 classes pour 214 élèves. Elle comporte 1 salle d'évolution, une bibliothèque, 1 amphithéâtre, 1 salle de réunion, une cour et un préau.
  - Enfin, de nombreux équipements sportifs et culturels sont accessibles pour les activités :

- Deux stades de foot,
- Une salle de judo,
- Une aire de fitness,
- Une aire de jeux et un Agorespace,
- Un square pour les très jeunes enfants,
- Une bibliothèque,
- Une salle d'animation rurale,
- Des salles associatives,
- Un gymnase,
- Un terrain de pétanque,
- Une piste cyclable,
- Une maison des Associations et des Jumelages

Le Public :

Le public est âgé de 3 à 10 ans. Les enfants viennent de 3 écoles différentes réparties sur la commune de Sillingy.

Les enfants ne se connaissent pas forcément d'un hameau à l'autre et de ce fait se côtoient peu en dehors de l'école. La capacité d'accueil est de 116 enfants.

Les 3/6 ans :

Les enfants de 3/6 ans sont régis par des besoins fondamentaux

La pyramide des besoins selon Maslow

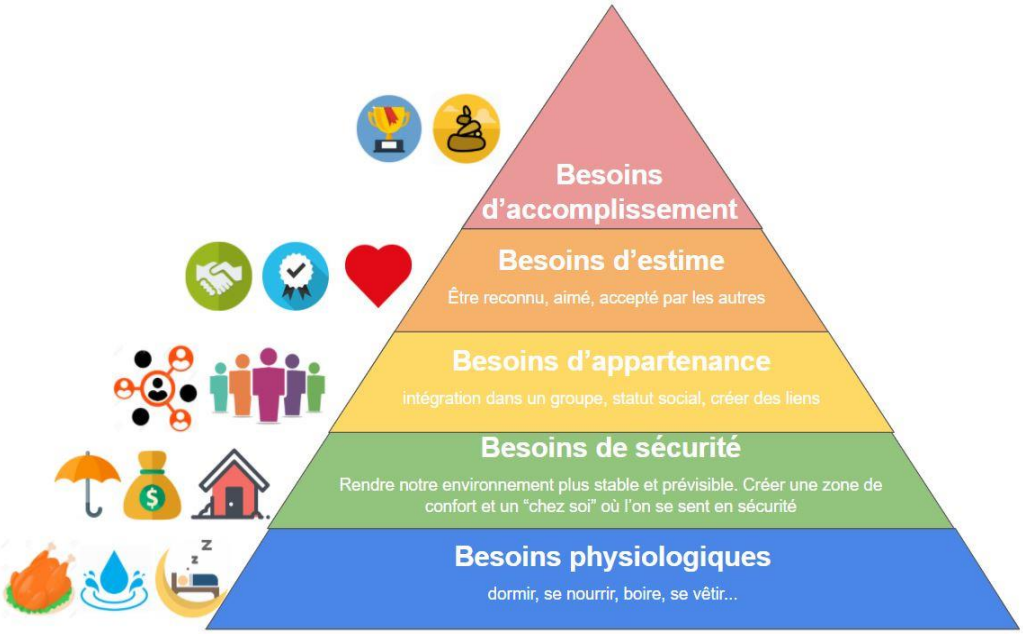

Les 3/6 ans sont dépendants de leurs animateurs, ils commencent à prendre en compte les notions de socialisation, de partage, d'échange. Le jeu est le moteur de leur temps en centre de loisirs. Ils n'ont pas conscience de leur limite physique. Ils doivent gérer la notion de frustration, et continuer à intégrer les notions de respect des règles.

Les 3/6 ans commencent à comprendre les notions de bien et de mal mais n'ont pas forcément voire pas du tout conscience de la portée de leurs actes.

L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant puisse trouver sa place dans le groupe, ils seront attentifs à valoriser les actions destinées à améliorer la vie collective. Ils veilleront aussi à ce que les enfants ne soient pas dans la compétition mais plus dans le loisir, l'échange, le partage, la collaboration.

Les enfants ont besoin d'écoute, et de réflexion et accordent une grande importance à la solidarité et à la justice.

Ils ont besoin de tester leurs propres limites et de prouver leurs capacités d'autonomie vis-à-vis de l'adulte.

Ils ont besoin, dans certains moments de la journée, d'être acteurs de leur temps.

Les animateurs devront prévoir en amont des activités collectives où ils auront la possibilité de prendre des initiatives et d'exprimer leur choix, leurs envies et leurs refus.

Les 6/10 ans :

C'est l'âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises

Besoin de valorisation et d'affirmation de soi

Dès 9 ans :

- Différences entre les groupes de filles et de garçons
- Préoccupation et rêverie : besoin de s'isoler
- Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et d'esprit de compétition

Dès 10 ans :

- Dénigrement et critique du monde
- Age ingrat : révolte, indépendance
- Besoin d'avoir des règles fixes et respectées

Les Locaux :

L'école du chef-lieu met à disposition : un hall d'entrée qui sert de lieu d'accueil, les couloirs avec porte-manteaux, les sanitaires, une salle d'évolution pour les activités sportives et pour point de ralliement, et deux salles d'activités utilisées pour les activités manuelles et artistiques.

L'ancienne micro-crèche est maintenant à disposition du centre de loisirs suite à un changement de locaux.

La cour de l'école primaire du chef-lieu est utilisée pour les activités extérieures.

Nous avons la possibilité d'utiliser la cour et la salle de motricité de la maternelle.

La commune dispose d'une salle de judo qui peut- être utilisée, sous réserve de travaux, utile pour les activités sportives avec vestiaires, sanitaires et d'un stade de foot comprenant une piste de 50 mètres et d'un sautoir en longueur.

L'Encadrement :

- <u>L'organisateur :</u>

  - Le Centre de loisirs est représenté par le Maire de Sillingy, Mr Sonnerat Yvan.

121, Place Claudius Luiset

74330 SILLINGY

Code organisateur : 074ORG0507- MAJ déclarée sous numéro 742721005

- <u>Les partenaires :</u>

  - DRAJES
  - CAF
  - Associations locales
  - EPHAD de la Mandallaz
  - Crêche

➢ <u>L'équipe d'encadrement est constituée de :</u>

- 1 Directeur Enfance : FAYE Mamadou
- ? Animateurs BAFA :
- ? Stagiaire BAFA:
- ? stagiaire CPJEPS :
- ? stagiaire BPJEPS :
- ? Animateurs non diplômés :
- ? Animatrice CAP petite enfance :
- 1 cuisinier : MONTEIL Guillaume
- 1 second de cuisine : DOUSSAINT Grégory
- ? agents d'entretien et de restauration :

2) LE FONCTIONNEMENT :

Les Objectifs Educatifs :

La commune de Sillingy a fixé les objectifs éducatifs pour l'accueil de loisirs.

L'élément moteur est le respect du rythme de l'enfant en période de vacances. Nous devons mettre en place une rupture avec le rythme quotidien, soit scolaire, favoriser une alternance des temps formels, informels et calmes et ce, en :

- Vivre ensemble, jouer ensemble
- Être un trait d'union entre l'école et les associations
- La découverte, connaissance et protection du territoire
- Développer la communication avec les familles

Les orientations du PEDT

Axe 1 : Développer le sport, la culture et les loisirs sur le Territoire

Axe 2 : Développer l'accompagnement des enfants et des Jeunes dans les apprentissages et la prévention

Axe 3 : Citoyenneté : Engagement, solidarité, développement durable

- **Les Objectifs Pédagogiques : des 3/4 ans**

Favoriser l'autonomie au sein de l'ACM			
Objectifs opérationnels	Ressources	Méthodes	Critères d'évaluation
Permettre à l'enfant d'être autonome au quotidien	Animateurs Fiches explicatives Comptines	Mettre en place des comptines, chants et affiches pour permettre de se laver les mains, mettre son manteau, mettre les chaussures …	Est qu'au moins 10 enfants ont réussi à réaliser une des actions tout seul ?
Que l'enfant soit capable de se repérer dans l'espace	Affichages Grand jeux	Fléchage pour indiquer les salles Jeux de piste pour se repérer	Est-ce qu'il y eu au moins 1 jeu de piste chaque semaine ? Un fléchage a-t-il été mis en place ?

Favoriser l'imaginaire chez les enfants			
Objectifs opérationnels	Ressources	Méthodes	Critères d'évaluation
Permettre à l'enfant de développer son imaginaire pendant le CLM	Grands jeux Activités Rituel	Mettre en place des sensibilisations pour les grands jeux ou activités Mettre en place des rituels lors des temps informels	Il y a-t-il eu une sensibilisation avant chaque grand jeu ?
Permettre à l'enfant d'aller à la sieste de manière ludique	Livre Histoire Musique	Mettre en place différents temps (Mise en place de la sieste la matin / Histoire ou chanson après manger …)	Les différents temps ont 'ils été respectés ?

- **Les Objectifs Pédagogiques : des 5/7 ans**

Permettre à l'enfant de vivre en collectivité			
Objectifs opérationnels	Ressources	Méthodes	Critères d'évaluation
Permettre à l'enfant de jouer dans un groupe	Jeux	Jeux de collaboration et coopération	Il y a-t-il eu au moins 3 jeux de collaboration ou coopération mis en place ?
Que l'enfant soit capable de s'exprimer au sein d'un groupe	Temps informels	Temps de parole et d'écoute avec un bâton de parole	Est-ce qu'il y a eu au moins 3 temps proposé dans la semaine ?

Favoriser l'autonomie au sein du centre de loisirs			
Objectifs opérationnels	Ressources	Méthodes	Critères d'évaluation
Que l'enfant soit capable de ranger	Musique Image	Musique de rangement Etiquettes avec images et bacs Chef de rangement	Est-ce qu'il y a eu une musique de rangement mis en place ? Est-ce qu'il y a eu des images mis en place ?
Que l'enfant soit capable de se repérer dans l'espace	Affichages Grand jeux	Fléchage pour indiquer les salles Jeux de piste pour se repérer	Est-ce qu'il y eu au moins 1 jeu de piste chaque semaine ? Un fléchage à t'il été mis en place ?
Permettre à l'enfant d'être autonome le temps du repas	Animateurs Images	L'animateur accompagne l'enfant pour qu'il réussisse à faire tout seul Des images seront mises en place pour le lavage de mains, le débarrassage …	Est-ce qu'au moins 10 enfants arrivent couper leur viande tout seul ? Il y a-t-il eu des images mises en place pour le débarrassage ?

- **Les Objectifs Pédagogiques : des 8/10 ans**

Permettre à l'enfant de s'ouvrir à la différence			
Objectifs opérationnels	Ressources	Méthodes	Critères d'évaluation
Que l'enfant soit capable de s'ouvrir sur les différences ethniques	Danse Musique Cuisine	Mettre en place différents activités autour des différentes cultures dans le monde (Chant, Musique, cuisine, danse…)	Est-ce qu'il y a eu au moins 10 enfants qui ont participés à ces activités ?
Permettre à l'enfant de découvrir de nouveaux langages	Affiches Livres Internet	Initiation au différents langages (langage des signes, langues étrangères…) Mis en place d'un rituel de « bonjour »	Il y a-t-il au moins 5 enfants pouvant dire bonjour différemment ?

Favoriser la connaissance de l'environnement			
Objectifs opérationnels	Ressources	Méthodes	Critères d'évaluation
Que l'enfant soit capable de respecter les locaux et le matériel	Rangement Recyclage	Action de sensibilisation à l'environnement Mettre en place un rituel de rangement Trier les différents matériels utilisés	Est qu'il y eu au moins 3 actions de sensibilisation mises en place ?
Permettre à l'enfant d'avoir un comportement durable au quotidien	Temps de parole Documentaire Intervention Image Jeux	Grands jeux sur le tri Débats sur des thèmes Mise en place d'un tableau de responsabilité (lumière et porte)	Un tableau a t'il « été mis en place ? Au moins 3 jeux et/ou débat ont 'ils été mis en place ?

Les Plan Mercredi :

- Cf projet Plan Mercredi

3) ORGANISATION DE LA JOURNÉE :

Journée type chez les 3/7 ans :

- **7h30 à 9h** accueil échelonnés : jeux de société, jeux libres, coloriages au choix des enfants
- **9h à 9h15,** rangement des jeux, rituel rangement …, propositions activités
- **9h30** début des activités
- **11h00** fin des activités rangement, préparation de la sieste, lavage des mains
- **11h15** temps libre
- **11h45** repas
- **13h** temps calme, temps de repos, sieste
- **13h30** réveil échelonné du temps calme, grands jeux, activité
- **15h00** temps libre
- **Entre 15h45 et 16h15** goûter
- **16h30 à 18h30** accueil échelonné avec des pôles de petites activités

Journée type chez les 8/10 ans :

- **7h30 à 9h** accueil échelonnés : jeux de société, jeux libres, coloriages au choix des enfants
- **9h15 à 9h30,** rangement des jeux, rituel rangement …, propositions activités
- **9h30** début des activités
- **11h30** fin des activités rangement, lavage des mains, temps libre
- **12h00** repas
- **13h30** temps calme, temps de repos
- **14h00** activités
- **15h30** temps libre
- **Entre 15h45 et 16h15** goûter
- **16h30 à 18h30** accueil échelonné avec des pôles de petites activités

L'accueil

- **Matin**

Les parents emmènent les enfants dès 7h30 et ce jusqu'à 9h.

- Pour **les PS-MS**, l'entrée se situe côté école maternelle
- Pour **les GS-CP-CE1**, l'entrée se situe côté école élémentaire du chef-lieu (à côté de la bibliothèque)
- Pour **les CE2-CM1-CM2**, l'entrée se situe côté école élémentaire du chef-lieu (à côté de la bibliothèque)

- **Soir**

Les parents peuvent récupérer les enfants à partir de 17h (sauf cas exceptionnel) et ce jusqu'à 18h30.

- Pour **les PS-MS**, l'entrée se situe côté école maternelle jusqu'à 18h et après, l'entrée se situe côté école élémentaire du chef-lieu (à côté de la bibliothèque).
- Pour **les GS-CP-CE1**, l'entrée se situe côté école élémentaire du chef-lieu (à côté de la bibliothèque)
- Pour **les CE2-CM1-CM2**, l'entrée se situe côté école élémentaire du chef-lieu (à côté de la bibliothèque)

L'équipe d'animation assure à la fois un accueil des enfants et parents, c'est un moment d'échange important. Les enfants ont à leur disposition plusieurs salles. Lors de ce temps d'accueil, les enfants sont soit en autonomie, soit sur des petites activités proposées par les animateurs.

L'équipe d'animation est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se « retrouver » dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société… sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

Les activités :

Les animateurs sont choisis en fonction de leurs compétences et donc sont orientés sur des activités sportives, des activités manuelles ou des activités intellectuelles, cependant il leur ait demandé une certaine polyvalence afin de pouvoir aussi bien intervenir en activité manuelle, sportive, artistique ou intellectuelle.

Pendant ce temps les enfants ont le choix de leur activité, s'expriment, s'organisent, participent, découvrent, se divertissent, choisissent, prennent du plaisir, coopèrent avec les autres. L'imaginaire est un moteur important du développement cognitif du jeune enfant (repère dans l'espace). Le jeu, les activités d'expressions le favorisent. Les enfants doivent respecter les règles posées par l'animateur.

Les repas :

- **Le repas du midi :**

Se déroulent au restaurant scolaire de l'école du chef-lieu.

Horaires :

Vacances	**Mercredis**
- 3 - 4 ans : 11h30	3 - 4 ans : 11h45
- 5 - 7 ans : 11h45	5 - 7 ans : 11h50
- 8 - 15 ans : 12h00	8 - 10 ans : 12h00
-	

Ils sont installés à des tables avec un animateur à chaque table dans la mesure du possible. L'animateur doit accompagner l'enfant pour le passage en self.

Le repas est un échange important entre l'équipe d'animation et l'enfant, il est nécessaire qu'il se déroule dans un calme relatif.

La table est mise par l'agent de restauration avant l'arrivée des enfants pour les 3-4 ans mais les plus grands prennent leurs affaires en arrivant pour aller s'installer, l'enfant doit aller se servir l'entrée, le plat, le fromage et le dessert seul. Ils participent également aux débarrassages et à la tenue propre de l'emplacement où il mange.

- **Le goûter :**

Le goûter est fourni par le centre de loisirs, il est préparé par le personnel de service.

Il se déroule dans la restauration scolaire.

Il est servi par les enfants avec l'aide des animateurs.

Les temps calmes :

Ce temps permet aux enfants de se retrouver tous ensemble. Pour cela plusieurs espaces sont proposés :

La possibilité est offerte aux enfants d'avoir un coin calme pour se poser, même lors des activités, (tente, coin lecture, coin jeux)

L'enfant choisi son espace, se repose, joue, se détend, prend du temps pour lui. Il s'organise librement. L'animateur est garant du cadre en matière de sécurité, de respect de l'autre et gestion des différents entre enfants.

Un temps et lieu de repos sont proposés aux enfants de petites et moyenne sections qui souhaitent dormir, et ce dans une vraie salle de sieste adaptée.

Un temps calme est instauré pour les non dormeurs maternelles, bénéficient d'une demi-heure de repos allongé sur des tapis et ensuite ont la possibilité d'aller en activité calme.

Les enfants se réveillent progressivement. Les derniers sont réveillés doucement en ouvrant les volets à 15h30 au plus tard, et ce afin de respecter au maximum le rythme de l'enfant.

En ce qui concerne les plus grands, ils bénéficieront d'une demi-heure d'activités calmes, un temps de lecture, avec la possibilité pour ceux qui le souhaite de pouvoir s'allonger sur un tapis dans un coin calme aménagé.

Les temps libres :

Il s'agit d'un temps pour que les enfants jouent librement. L'enfant est l'initiateur de son jeu. Ce n'est pas un temps libre pour l'animateur qui sera présent et veille à la sécurité des enfants. Il n'est pas organisateur du jeu, mais peux jouer avec les enfants s'ils le souhaitent. Ces temps peuvent se décliner sous plusieurs noms (Grande Récré, Fais ce qu'il te plaît…).

Les réunions :

- <u>En amont :</u>

L'équipe d'animation se réunit :

-

La direction énonce les grandes orientations des vacances, ses attentes, le fonctionnement. L'équipe réfléchit aux orientations du projet pédagogique, aux objectifs et à la mise en œuvre pour les atteindre.

L'équipe d'animation prépare, échange, se concerte sur les activités et les sorties qui seront proposées, réfléchit à des nouveautés pour faire vivre de belles vacances aux enfants.

- <u>Pendant :</u>

La direction voit les animateurs une fois par semaine pour une réunion bilan, discuter, échanger sur les points positifs et négatifs de leur semaine. Il laisse la parole aux animateurs afin qu'ils expriment leur point de vue sur le fonctionnement, leurs ressentis vis à vis des enfants et de leurs collègues ou les problèmes rencontrés durant la semaine.

Pour les stagiaires, un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

Les veillées :

Il s'agit d'un moment ou enfant, parents et équipe d'animation se retrouve après le centre de loisirs pour un échange convivial autour d'une activité et généralement d'un repas.

Ce moment permet aussi de développer le lien entre tous les différents acteurs de la vie de l'enfant.

Les nuitées :

Il s'agit d'une nuit par semaine ou les enfants ont la possibilité de rester et dormir sur le centre de loisirs en extérieur. Cette nuitée est aussi faite pour découvrir le camping en installant les tentes, préparant le repas et faire toutes tâches de la vie quotidienne. C'est aussi donc un moyen de développer l'autonomie de l'enfant.

Ces nuitées sont proposées aux enfants de 5 à 10 ans une fois par semaine pendant le mois de juillet.

4) LES SORTIES :

Des sorties sont programmées, chaque réservation est faite en amont par la direction du centre de loisirs et validée par le maire de la commune de la commune de Sillingy.

Avant la sortie, l'animateur doit remplir un folio de sortie avec les noms et prénoms des enfants, préparer des affaires de rechange et la trousse à pharmacie.

Pendant chaque sortie, l'animateur est garant de son groupe.

L'animateur doit faire attention à bien compter le nombre d'enfant présent dans son groupe plusieurs fois dans la journée et surtout à la monter et la descente des bus mais aussi à l'entrée et la sortie du centre de loisir

5) HYGIENE ET SANTE

Alimentation :

Nous disposons d'un chef de cuisine qui prépare en amont les plannings de repas variés et équilibrés.

Le chef prépare tous les jours avec son équipe les repas le matin et prend en compte les indications données (sans porc, sans viande …)

Les enfants bénéficiant d'un PAI pour allergie ou autres amènent eux même leur repas dans une glacière qui est mise au frigidaire.

Dossiers médicaux et soins :

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, les numéros d'appel en cas d'urgence médicale.

Les animateurs disposent d'un tableau récapitulatif des allergies et numéros d'urgence des parents.

Les allergies sont affichées dans la salle de restauration, mais aussi dans la salle des animateurs et dans le bureau de direction.

Les enfants ayant des allergies alimentaires sont sensés bénéficier d'un P.A.I. (Projet d'accueil individualisé). Les PAI sont répertoriés et affichés dans le bureau de la direction

Le centre de loisirs doit en avoir une copie.

Chaque groupe possède une trousse à pharmacie lors des sorties.

Bien qu'aucune directive officielle ne spécifie ce que doit contenir l'armoire à pharmacie, il est recommandé d'équiper cette dernière des produits et matériels ci-dessous :

- désinfectant neutre,
- sérum physiologique,
- gant en latex,
- gaze,
- pansement,
- une paire de ciseaux,
- une pince à épiler,
- carnet de suivi des soins,

L'animateur doit tenir à jour le registre d'infirmerie dès lors qu'un soin est prodigué en indiquant pour chacun : l'enfant concerné, le type de blessure ou de maladie, le traitement prescrit, les soins dispensés sur prescription médicale, sans omettre les dates et heures d'intervention ainsi que les mesures éventuellement prises. Si un mineur est sous traitement, les parents ou responsables légaux sont tenus de transmettre à la directrice du séjour les médicaments, dans leur boîte d'origine marquée au nom de l'enfant, et accompagné de l'ordonnance.

Des fiches récapitulatives des allergies et numéros d'urgence sont laissés à demeure dans les trousses. Chaque groupe est responsable de ça pharmacie toute la durée du centre, surveillent et rajoutent les éléments manquants quand cela s'avère nécessaire.

Tous les soins apportés aux enfants sont notés sur le cahier de pharmacie à disposition dans la structure d'accueil.

Un(e) assistant(e) sanitaire est désigné(e) à chaque période.

Sécurité des enfants :

Chacun veille à ce qu'aucun enfant ne déambule seul dans les locaux. L'enfant est toujours accompagné par un adulte.

Chacun est vigilant quant à l'arrivée et départ des enfants : pointage immédiat (et dépointage).

S'assurer que l'enfant quitte l'accueil avec le « bon » parent ou toute autre personne autorisée à reprendre l'enfant.

Les numéros utiles : La liste des numéros utiles sera visible dans toutes les salles d'accueil et mise à disposition des parents.

6) ROLE DE CHACUN

La Direction :

Son rôle est d'être le moteur de l'équipe, elle doit :

- Stimuler, encourager, conseiller les animateurs,
- Etre à l'écoute,
- Faire partie de l'équipe d'animation,
- Préparer le projet pédagogique avec les animateurs,
- Faire des bilans hebdomadaires,
- Former et évaluer son équipe,
- Aider les animateurs à la mise en place des activités,
- Rencontrer les parents,
- Etre en contact régulier avec les responsables de la mairie ou les agents de service et les secrétaires,
- Assurer les réunions de préparation,
- Etre en lien avec tous les intervenants extérieurs, (prestataire, société de restauration, boulangerie, société de transport…)

Le directeur est garant de la formation des animateurs. Il suit plus particulièrement les animateurs en formation (BAFA, formation professionnelle) et assure leur validation. Un protocole de suivi est mis en place avec chacun. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

L'équipe d'animation :

La loi :

Les bases de « travail » sont :

- ✓ Il est interdit de fumer et vapoter dans les locaux accueillant les enfants
- ✓ Il est interdit de rentrer dans la cuisine sans autorisation
- ✓ Il est interdit de sortir de l'accueil de loisirs sans autorisation

Le négociable et le non négociable :

- Les fumeurs s'abstiendront dans l'établissement, seront discrets vis-à-vis des familles et enfants ; ils feront en sorte de ne pas sentir la cigarette lors de la prise en charge des enfants (lavage de mains…).

- **Les téléphones portables doivent être utilisés à des fins professionnelles. Les animateurs devront être joignables afin de pouvoir gérer les urgences ou les imprévus rapidement. L'utilisation du téléphone à des fins personnelles pourra être possible de façon brève et occasionnelle, avec l'autorisation de la direction**.

Rappel : il est interdit de diffuser des images de la vie du CLM sur les réseaux sociaux (comme Facebook ou Snapchat…). Les animateurs ne sont autorisés à prendre en photo ou à filmer les enfants que pour le bon déroulement des activités (cadres photos, photo pour les porte-manteaux…), avec l'accord des parents.

- Les retards (abusifs) et les absences non justifiées ne sont pas autorisés. L'animatrice devra fournir un justificatif de retard ou d'absence. Il lui est demandé de contacter le plus rapidement sa hiérarchie (référent et Mairie).

- Pendant les temps de repas, il est possible de ne pas tout aimer mais l'équipe pédagogique se doit de goûter à tout devant les enfants, car les adultes restent des référents et modèles qui se doivent d'avoir un discours en cohérence avec leurs actions.

L'animateur est garant du bon fonctionnement en accord avec le projet pédagogique. Il est membre d'une équipe de 3 animateurs sur une tranche d'âge.

Cette équipe a la responsabilité de :

Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant :

En générale :

- Les châtiments corporels sont interdits. De même qu'il est interdit de fumer dans les locaux.

- Toute intervention sur un enfant, qu'elle soit pour le soigner, le consoler, le rassurer doit être faite avec les gestes appropriés.

Physique :

- L'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (salle d'activité, sanitaire, cour d'école, sanitaire etc…) mais aussi du rangement. Chaque animateur est référent de toutes les salles.
- Participer aux activités qu'ils proposent : préparer, animer et ranger.
- De la structuration de la journée (rythmes, temps calme, du repas, de l'activité etc…)
- Veiller à établir une progression dans l'activité.
- Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus.
- Connaître les particularités de chaque enfant (fiches sanitaires et de renseignements)
- Contrôler l'hygiène corporelle et alimentaire de chaque enfant.

Morale :

La notion de laïcité contient celle de respect envers la religion, et d'une façon générale, l'éducation des enfants. De plus, il nous faut surveiller :

- Notre langage.
- Notre tenue vestimentaire.
- Notre discrétion quant à ce que nous adultes, sommes.

Affective :

Attention, nous ne sommes pas les parents ! Veillons à être équitables et à ne pas privilégier un enfant plutôt qu'un autre.
Inversement, méfions-nous des violences verbales qui, si elles paraissent anodines pour un adulte, peuvent blesser un enfant. La violence d'un adulte envers un enfant est potentiellement un abus de pouvoir.
Nous nous attacherons à créer un climat de confiance, sain, où chacun pourra s'exprimer sans contrainte et ou la parole de chacun sera prise en compte.

Mais aussi :

- Des règles de vie. A l'intérieur de ce groupe d'âge, il est plus particulièrement référent d'un petit groupe d'enfants, en ayant la responsabilité de réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu d'activité et le matériel.

- Des relations avec la famille.
- Communiquer à l'équipe toutes modifications du programme prévu, après accord de la Direction de centre,
- L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments…

L'équipe d'animation souhaite développer des actions :

- Auprès des jeunes qui ne souhaitent plus fréquenter le centre de loisirs
- Participer à l'orientation de ces derniers
- Permettre aux jeunes de s'engager dans des actions
  - Offrir la possibilité d'intervenir auprès des plus jeunes sous la supervision d'animateurs aguerris en leur permettant de découvrir le métier de l'animation

Les parents :

L'échange entre parents et équipe d'animation est important pour le bon fonctionnement du séjour de l'enfant.
La direction doit veiller à ce que les parents aient un maximum d'information, afin de pouvoir confier leur enfant en toute confiance et sérénité.

Les parents doivent inscrire leurs enfants le plus tôt possible en sachant que le premier inscrit est prioritaire, que le centre de loisirs ne se réduit pas à n'être qu'un mode de garde. Il faut prendre conscience que c'est un lieu de loisirs et qui permet aux enfants de passer de bonnes vacances. Et ce, tout en apprenant le respect des règles de la vie en communauté, le centre est avant tout un lieu d'échange et de partage. L'enfant doit s'y sentir en confiance et en sécurité affective et physique.

Les parents ont un rôle à jouer dans le déroulement du centre de loisirs, notamment en s'informant sur le déroulement de la journée, en participant à des temps d'échange informels, (soirée jeux, petit déjeuner, goûté…)

Pour cela, une bonne transmission, une transparence quant à la gestion du centre doivent être de mise.

Nous devons établir un réel rapport de confiance entre les parents et l'équipe d'animation afin d'être le plus proche possible des besoins et des attentes des enfants.

Nous nous tenons à l'écoute des suggestions et des remarques qui pourront faire avancer la qualité de notre accueil de loisirs.